



Rapport annuel 2016

A l'attention des élus et des responsables des sections locales de l'UDC Vaud

Table des matières

Préambule du Président.....	1
Direction exécutive	2
Comité central.....	2
Etat des membres cotisants au 31.12.2016 par district et section locale	3
Congrès	4
Le groupe UDC au Grand Conseil.....	5
Tribunal cantonal	6
Femmes UDC Vaud	6
Jeunes UDC Vaud.....	6
Secrétariat	8
Délégués au comité central UDC Suisse.....	8
Délégués de l'UDC Vaud auprès de l'UDC Suisse.....	8
Communications.....	9
Evénements	9
Le programme politique 2017-2022.....	12
Le mot de la fin du Secrétaire général.....	12
Contact	13

Préambule du Président

Élu à la présidence le 7 janvier 2016, sans jamais avoir siégé ni au Comité central ni à la Direction exécutive, j'ai rapidement pris mes marques dans cette nouvelle fonction. J'ai découvert une équipe soudée et motivée, tant au niveau de la Direction exécutive, du secrétariat que du Comité central et c'est un parti en voie de stabilisation financière que j'ai pu reprendre, je tiens d'ailleurs ici à remercier l'ancienne Direction exécutive pour son excellent travail.

Alors que j'aurais pu espérer un apaisement des différents conflits qui avaient secoué notre parti précédemment, la Direction a dû se saisir d'une affaire de comportement d'un candidat lors des élections aux chambres fédérales en automne 2015, après de nombreuses discussions, nous avons dû prendre les décisions qui s'imposaient.

En février, les élections communales furent une réussite pour notre parti avec une forte progression de l'ordre de 30% tant au niveau des législatifs que des exécutifs communaux.

Dans le cadre de la Direction exécutive du parti, nous nous sommes efforcés d'assurer le maximum de représentation, honorant les nombreuses invitations reçues et démontrant par là notre intérêt à être présents dans chaque région du canton.

Le programme politique du parti, retraçant le parcours de vie de deux jeunes Vaudois, a été pensé et élaboré par la Direction exécutive du parti. Ayant été soumis à nos membres puis très largement distribué, sa découverte par une lecture aisée fut un franc succès.

La préparation de la campagne pour le Grand Conseil vaudois et pour le Conseil d'Etat a été conduite par notre Secrétaire général en collaboration avec les sections de districts, l'objectif étant de présenter 150 candidates et candidats pour le Grand Conseil et un candidat au Conseil d'Etat.

Tant la stratégie choisie que la désignation du candidat au Conseil d'Etat ont fait l'objet de mûres réflexions et analyses par la Direction exécutive, avant d'être soumises au Comité central puis aux différents congrès de notre parti. A chaque fois, les propositions de la Direction exécutive ont été largement plébiscitées par nos membres.

Notre parti s'est toujours engagé pour défendre nos valeurs, notre souveraineté et notre indépendance. Notre parti, proche du peuple, se veut un parti à l'écoute de la population, conscient des différentes sensibilités. Notre parti s'engage à respecter les choix populaires, tout en étant attentif aux minorités. Soucieux de préserver une agriculture productrice et rémunératrice, un système économique stable, une économie dynamique et innovante, assurant des emplois et des salaires, un système social solide, assurant un accompagnement aux plus démunis, notre parti continuera à s'engager dans ces perspectives.

Direction exécutive

La Direction exécutive agit en vertu des art. 21 et 22 des Statuts de l'UDC Vaud et sur mandat du Comité central de l'UDC. Elle se réunit en moyenne une fois par mois et traite des affaires courantes du parti. Elle préavise toutes les décisions stratégiques soumises au Comité central et au Congrès.

Etat au 31.12.2016

Président : Jacques Nicolet
Vice-présidents : Monika Commissione, Didier Fattebert, Dylan Karlen
Président du groupe parlementaire : Philippe Jobin
Représentant du Conseil national : Michaël Buffat

Comité central

Le Comité central agit en vertu des art. 18 à 20 des Statuts de l'UDC Vaud et sur mandat du Congrès. Il se réunit quatre à cinq fois par année, sur convocation de la Direction exécutive. Il prend toutes les décisions stratégiques de l'UDC Vaud et préavise le Congrès sur les décisions qui relèvent de sa compétence

Etat au 31.12.2016

Président : Jacques Nicolet
Vice-présidents : Monika Commissione-Schwab, Didier Fattebert, Dylan Karlen
Président du groupe parl. : Philippe Jobin
Conseiller fédéral : Guy Parmelin
Conseillers nationaux : Jean-Pierre Grin, Jacques Nicolet, Michaël Buffat, Alice Glauser

Responsables arrondissements : Jean-François Aubert, Pascal Berruex, Laurent Chappuis, Fabien Deillon, François Deladoey, Thierry Dubois, Yannick Escher, Ludovic Gonin, Axel Kuonen, Alain Mermoud, Anita Messere, Kurt Peterhans, Denis Rubattel

Représentante des Femmes UDC : Alice Glauser

Représentant des Jeunes UDC : Yohan Ziehli

Etat des membres cotisants au 31.12.2016 par district et section locale

Section	Etat au 31.12.2015	Etat au 31.12.2016
District d'Aigle	90	119
UDC Aigle	11	23
UDC Bex	17	21
UDC Le Sepey/Les Ormonts	8	8
UDC Leysin	9	11
UDC Ollon	14	21
UDC Villeneuve et Environs	28	33
UDC Yverne	2	2
District de la Broye-Vully	115	109
UDC Avenches	9	12
UDC Moudon	15	14
UDC Payerne	11	13
District du Gros de Vaud	135	146
UDC Echallens	10	10
District du Jura Nord-Vaudois	186	216
UDC Chavornay	5	6
UDC Grandson	4	11
UDC Orbe	6	7
UDC Ste-Croix	7	11
UDC Vallée de Joux	15	16
UDC Vallorbe	5	13
UDC Yverdon-les-Bains	19	21
UDC Yvonand	17	20

District de Lausanne	178	168
UDC Epalinges	13	15
UDC Lausanne	147	109
UDC Le Mont-sur-Lausanne	12	12
Section	Etat au 31.12.2015	Etat au 31.12.2016
District de Lavaux-Oron	133	135
UDC Lutry	18	20
UDC Oron	26	35
UDC Pully	32	30
UDC Savigny	12	9
District de Morges	158	132
UDC Morges	19	17
District de Nyon	141	164
UDC Gland	15	14
UDC Nyon	26	28
UDC Rolle	14	15
District de l'Ouest lausannois	82	82
UDC Bussigny	14	21
UDC Chavannes-près-Renens	-	8
UDC Ecublens	12	16
UDC Prilly	13	12
UDC Renens	8	7
District de la Riviera-Pays d'Enhaut	114	130
UDC Blonay	-	14
UDC Château-d'Oex	12	24
UDC La Tour-de-Peilz	8	15
UDC Montreux-Veytaux	26	29
UDC Vevey	11	21

Congrès

Le Congrès agit en vertu des art. 14 à 17 des Statuts de l'UDC Vaud. Il est notamment compétent pour l'élection du Président et des Vice-présidents de l'UDC Vaud, des

candidats aux élections fédérales et au Conseil d'Etat. Il fixe les recommandations de vote et peut réformer les Statuts. En 2016, il était composé de 212 délégués dont 162 représentants des sections de district, comme suit :

Aigle	12
Broye-Vully	14
Gros-de-Vaud	16
Jura-Nord-Vaudois	22
Lausanne	22
Lausanne-Ouest	9
Lavaux-Oron	16
Morges	19
Nyon	18
Riviera Pays d'Enhaut	14
Total :	162

En 2016, le Congrès a été convoqué à cinq reprises et s'est réuni aux dates et lieux suivants :

- Le 07.01.2016 à Morges (Morges)
- Le 14.04.2016 à Savigny (Lavaux-Oron)
- Le 30.06.2016 à Romanel-sur-Lausanne (Lausanne)
- Le 06.10.2016 à L'Etivaz (Riviera-Pays d'Enhaut)
- Le 01.12.2016 à Froideville (Gros-de-Vaud)

Le groupe UDC au Grand Conseil

Etat au 31.12.2016

Président du groupe :	Philippe Jobin
Aigle :	Pierre-Alain Favrod, Pierre-Yves Rapaz
Broye-Vully :	Marc-André Bory, Aliette Rey-Marion
Gros-de-Vaud :	Denis Rubattel, Jean-François Thuillard
Jura Nord vaudois :	José Durussel, Pierre Guignard, Julien Cuérel, Yvan Pahud
Lausanne :	Jean-Luc Chollet, Philippe Ducommun, Philippe Krieg
Lavaux-Oron :	Nicolas Glauser, Lena Lio, Philippe Modoux
Morges :	Laurent Chappuis, Philippe Jobin, Pierre-André Pernoud
Nyon :	Yves Ravenel, Jean-Marc Sordet, Maurice Treboux
Ouest lausannois :	Fabien Deillon, Michel Miéville
Riviera Pays-d'Enhaut :	Fabienne Despot, Werner Riesen, Bastien Schobinger

Notre groupe parlementaire est composé de 27 députés pour cette année 2016. Nous avons été très présents lors des divers débats au Grand Conseil. Pour rappel : notre victoire

historique sur l'initiative contre la mendicité, notre opposition à la L3PL (loi sur le logement) et le lancement du référendum, le maintien des coûts supportables pour nos communes sur le budget de la FEM (fondation pour l'enseignement de la musique), le soutien économique aux Alpes vaudoises pour les années 2016-2023. Nous restons toujours dans une configuration politique pour le Conseil d'Etat de majorité de gauche. Il est de notre devoir de parler franc et d'être pertinents sur tous les dossiers importants pour notre canton afin de pouvoir être un réel acteur crédible sur la scène politique vaudoise.

La vision politique de notre groupe pour cette année 2016 a été le rapprochement avec les milieux économiques, garder l'étroite collaboration avec les instances professionnelles agricoles sur les dossiers du moment (fiscalité agricole), consolider les liens avec le centre-droite afin de gagner des combats pour que notre parti en sorte grandi.

Le travail reste intense sur plusieurs dossiers importants, notre groupe devra redoubler d'efforts pour que notre influence soit encore plus forte durant l'année 2017.

Nous avons déposé plus de cinquante interventions cette année sous forme de postulats, interpellations ou motions.

Tribunal cantonal

Selon un principe fixé par la Constituante au sein de la Constitution vaudoise, l'équilibre politique au sein de la magistrature de deuxième instance doit être similaire à celui présent au sein du Grand Conseil. Sur cette base, l'UDC vaudoise, représentant 17.3% des parlementaires, peut revendiquer 7.4 postes de juges en équivalent temps plein (ETP). Très largement sous-représentée il y a quelques années, l'UDC rattrape peu à peu son retard. Elle compte désormais 6.4 ETP.

Femmes UDC Vaud

Les femmes UDC Vaud sont incluses dans l'association des femmes UDC romandes dont le siège est à Lausanne. Après l'Assemblée du 15 avril 2016 à l'Hôtel Alpha Palmier de Lausanne, réunissant très peu de sympathisantes, le Comité était décidé à imprimer de nouveaux flyers destinés à nos membres et pourquoi pas à de nouvelles forces UDC femmes. Mais, à la réflexion, et devant le peu de moyens dont nous disposions, il a été décidé d'abandonner cette réalisation après deux séances. Notant en outre que peu de flyers avaient été utilisés efficacement au cours des années précédentes.

En 2016, plusieurs membres du Comité ne pouvaient se joindre à nous pour des questions d'indisponibilité, de maladie ou de surcroît de travail. Il a donc été décidé à l'unanimité du Comité des femmes UDC romandes de mettre en suspens les activités de l'association (conformément à l'article 18 de ses statuts) jusqu'à ce que le besoin se fasse sentir de reprendre contact. Une Assemblée générale a donc été convoquée dans le but d'en informer les sympathisantes. Pour agréer cette Assemblée du 15 Juin 2017, il a semblé judicieux d'inviter les femmes UDC à Berne, au Palais fédéral. Si elles ont accepté de suspendre les activités, elles jugent néanmoins utile de créer entre elles un réseau particulier pour que les informations circulent mieux et plus rapidement entre les femmes de même canton et entre les femmes des cantons romands. Ce réseau sera créé et activé par Mme Lucie RoCHAT, notre actuelle secrétaire, qui pourra bientôt donner aux intéressées une adresse mail, véritable lien de contact et de travail. Le Comité actuel reste en place et fonctionnera comme lien de représentation dans les sections UDC cantonales. La Présidente encourage d'ailleurs toutes les femmes membres de l'UDC à s'intégrer et à participer avec volontarisme aux activités et campagnes politiques des sections UDC des différents cantons romands.

Jeunes UDC Vaud

L'année 2016 a commencé avec des élections communales synonymes de record pour les Jeunes UDC Vaud. En effet, ce ne sont pas moins de nonante jeunes candidats qui se sont présentés sous les couleurs de notre parti. Un grand nombre d'entre eux a accédé à la fonction communale. Cette réussite représente un intérêt stratégique majeur pour l'UDC Vaud pour plusieurs raisons.

Premièrement, les élus communaux sont le premier échelon entre le citoyen et la puissance publique. Ils sont le premier niveau politique. Loin d'être des représentants de seconde zone, ils accomplissent le travail le plus important du système politique, gardant le contact avec la population. Avoir des élus de qualité à ce niveau est d'un intérêt majeur pour un parti qui se veut crédible.

Deuxièmement, l'activité politique locale est un entraînement essentiel qui permet aux nouveaux membres de notre parti d'acquérir des connaissances et compétences précieuses pour l'avenir. L'expérience des institutions a souvent fait défaut à l'UDC, causant parfois des situations désagréables. Avec une nouvelle génération de membres formés sur le terrain et ayant une expérience pratique de la chose publique, l'UDC ne peut que se renforcer à l'avenir.

Finalement, c'est par un engagement quotidien au sein des institutions communales que nos membres peuvent se faire connaître et, par là même, faire connaître notre parti. De par les milliers d'heures que les nouveaux élus consacreront ces prochaines années au parti, ce sont des centaines de voix que nous recevrons en plus pour les élections à venir. Voix qui pèseront dans la balance pour obtenir de nouveaux sièges.

Une fois les élections communales passées, il ne restait que les élections cantonales à mener avant d'arriver à la fin du fameux trio électoral « fédéral, communal, cantonal ». Ces élections étant menées par les districts, les Jeunes UDC ont joué un rôle plus discret - d'un point de vue extérieur - mais pas moins concret. En effet, l'engagement de la jeunesse agrarienne s'est joué sur deux niveaux. Premièrement, au niveau du parti et de ses représentants, les jeunes UDC ont accompagné les candidats, ont coordonné le contact avec la section cantonale et ont pu chercher de nouveaux candidats dans les districts dans le besoin. Deuxièmement, les membres jeunes UDC se sont engagés au niveau de leurs compétences personnelles. Certains de ces membres se sont mis particulièrement en valeur, grâce à une formation de qualité acquise au fil des ans dans notre section. La qualité des campagnes personnelles et des connaissances de nombreux candidats jeunes a pu mettre en évidence la qualité de la formation que ces derniers reçoivent jour après jour dans la section JUDC.

Au-delà des élections, les jeunes UDC ont été actifs au niveau du recrutement et de la mobilisation des membres au travers de divers événements. A noter que l'année fut calme, en partie en raison de l'absence du Président, retenu en début d'année par un semestre universitaire à Zurich et, en fin d'année, par son service militaire dans l'Oberland bernois. Le Comité a cependant pu prendre le relais et accomplir toutes ses missions. C'est un exercice concluant qui démontre la cohésion et le savoir-faire des membres du Comité.

Les Jeunes UDC Vaud tiennent à remercier la section mère pour son soutien et pour la qualité de la collaboration qu'ils ont eue avec cette dernière. Sans l'UDC Vaud, les jeunes n'auraient pas les moyens de mener à bien leurs actions. De même, ils sont très heureux et fiers de pouvoir apporter leur pierre à l'édifice en soutenant les missions du parti et en l'aidant à arriver à ses fins.

Secrétariat

Secrétaire général : Kevin Grangier
Secrétaire administratif : Nicolas Fardel
Adjointe au secrétariat : Cosette Benoit (dès le 12.12.2016)

Délégués au comité central UDC Suisse

Etat au 31.12.2016

- **Gérald Nicod**, membre de droit selon les Statuts de l'UDC Suisse
- **Jacques Nicolet**, Président de l'UDC Vaud
- **Michael Buffat**
- **Thierry Dubois**
- **Werner Riesen**
- **Kevin Grangier**, invité en tant que Secrétaire général

Délégués de l'UDC Vaud auprès de l'UDC Suisse

Etat au 31.12.2016

Nom	Prénom	Localité
Benz	Olivier	Chavannes-Renens
Bertschy	François	Renens VD
Bottali	Stefano	Echallens
Commissione-Schwab	Monika	Chavornay
Comte	Eliane	Bex
Daina	Nicolas	Bussy-Chardonney
Dubois	Michel	Saint-Oyens
Ducommun	Philippe	Lausanne
Fardel	Nicolas	La Tour-de-Peilz
Gaschen	Olivier	Seigneux
Helfer	Nicole	Grandson
Karlen	Dylan	Villeneuve
Krieg	Phillippe	Jouxens-Mezery
Marguet	Michael	Payerne
Mercuri	Tony	Cugy VD
Mermoud	Alain	Epalinges
Nicod	Marianne	Chexbres
Pahud	Yvan	L'Auberson

Poncet	Gabriel	Vich
Portmann	Pierre	Pully
Riesen	Norma	Vevey
Schaer	Dany	St-Cierges
Sordet	Jean-Marc	Luins
Udasse	Christian-Yves	Nyon

Communications

En 2016, l'UDC Vaud a produit trente-huit communiqués de presse (trente-cinq en 2015) et a répondu à deux consultations (trois en 2015). Six numéros (six en 2014) de « Le nouveau Pays vaudois » ont été publiés. Enfin, deux conférences de presse (deux en 2015) ont été tenues à Lausanne.

Sur Internet, le site www.udc-vaud.ch a été visité 12'156 fois (18'563 fois en 2015) et 36'059 pages (52'578 en 2015) ont été vues. En moyenne, le site est actualisé une à deux fois par semaine.

Sur Facebook, la page www.facebook.com/UDCVaud comptait 2'221 mentions « J'aime » (1'992 en 2015) au 31.12.2016. Le taux d'actualisation est de plusieurs actualités par semaine.

Sur Twitter, le compte www.twitter.com/UDCVaud comptait 257 abonnements (261 en 2015) au 31.12.2016. Le taux d'actualisation correspond, par automatisme, au taux d'actualisation valable pour Facebook.

Evénements

En 2016, les événements majeurs suivants ont marqué la vie de l'UDC Vaud :

Notre parti a ouvert trois nouvelles sections locales, soit celles de Blonay le 21.04.2016, celle d'Orbe le 23.08.2016 et celle de Chavannes-près-Renens le 15.09.2016.

Le 7 janvier, lors du Congrès organisé à Morges, Jacques Nicolet, conseiller national, devient Président de l'UDC Vaud, et succède à Fabienne Despot, après son élection face à son concurrent Tony Mercuri au 1^{er} tour de scrutin. Le même soir, Dylan Karlen est élu à la vice-présidence du parti, et succède à Jean-François Thuillard, au 3^e tour de scrutin face aux candidatures de Tony Mercuri, Cédric Weissert et Yannick Escher.

Le 28 février, l'UDC a remporté 347 mandats dans les conseils communaux lors des élections communales vaudoises, soit une augmentation de 78 mandats par rapport à 2011. La moyenne de la part électorale du parti dans les 37 communes où l'UDC a présenté une liste est de 14.62%, soit en augmentation de 29% par rapport aux élections de 2011.

Au niveau des municipalités, l'UDC a remporté 10 mandats avec des candidats élus sous l'étiquette du parti, soit une augmentation de 3 mandats par rapport à 2011. L'UDC est représentée dans les exécutifs des communes de Bex, Avenches, Villeneuve, Oron (2), Yvonand (2), Ollon et Château d'Oex (2). L'UDC possède une syndication, celle d'Oron, en la personne de Philippe Modoux.

De plus, 80 membres du parti ont été élus dans les Conseils généraux ou communaux de leur commune sur une liste d'entente communale et 61 autres membres ont été élus

municipaux dans leur commune sans être candidat sur une liste UDC. Parmi eux, 23 sont syndics.

CLASSEMENT SELON LA PART DE SUFFRAGES OBTENUS AU CONSEIL COMMUNAL					
Commune	Nombre de candidat	Nombre d'élus	% suffrages	Différence	
Oron	33	17	52.72	+17	Première fois
Château d'Oex	20	17	27.88	+3	
Yvonand	21	13	23.87	0	
Ste-Croix	14	12	22.29	+2	
Avenches	16	12	22.22	+2	
Villeneuve	16	11	21.77	+2	
Ollon	20	13	18.84	0	
Bex	16	11	18.54	0	
Payerne	17	13	18.2	+3	
Grandson	17	8	15.89	+2	
Vallorbe	11	8	15.64	+4	
Yverdon-les-Bains	19	15	13.85	+4	
Aigle	21	9	13.52	0	
Rolle	10	7	13.34	+2	
Bussigny	12	10	13.14	0	
Nyon	23	13	13	0	
Orbe	5	8	12.54	+8	Première fois
Renens	10	10	12.43	0	
Leysin	4	3	12.33	-1	
Ecublens	14	9	12.27	+2	
Gland	9	9	12.12	+2	
Lausanne	51	12	11.48	-2	
Savigny	7	7	11.24	+7	Première fois
Montreux	10	11	11.04	0	
Epalinges	11	9	10.84	+2	

Morges	10	11	10.59	+1	
Vevey	14	10	10.39	-1	
Echallens	6	6	10.24	+6	Première fois
La Tour-de-Peilz	10	9	10.19	-1	
Le Mont-sur-Lausanne	8	6	9.74	+6	Première fois
Lutry	11	8	9.71	-1	
Pully	13	10	9.56	-1	
Yverne	3	3	9.26	+3	Première fois
Blonay	3	6	9.17	+6	Première fois
Chavannes-près-Renens	5	5	8.92	+5	Première fois
Prilly	9	6	8.7	-3	
Chardonne	2	0	3.64	-3	

Le 10 mars, lors de sa séance ordinaire, le Comité central a pris la décision d'exclure du parti MM. Pierre Oberson, conseiller communal, Président de l'UDC du district de Lausanne, et Claude-Alain Voiblet, député, conseiller communal, Vice-président de l'UDC Suisse, Président de l'UDC Lausanne, anc. Président et anc. Secrétaire général de l'UDC Vaud, en raison des actes graves commis lors de la campagne électorale de 2015 et du comportement adopté depuis qui ont nui aux intérêts et à l'image du parti.

Le 14 avril, lors de la séance ordinaire du Congrès, les délégués du parti confirment l'exclusion de MM. Oberson et Voiblet par 101 voix contre 49 et 1 abstention pour le premier et par 97 voix contre 57 et 3 abstentions pour le second. Ainsi, les recours contre la décision du 10 mars sont rejetés et les exclusions sont définitivement entérinées.

Le 30 juin, lors de la séance ordinaire du Congrès, les délégués prennent acte de la création d'un parti composé de dissidents UDC à Lausanne, qui ont scindé le groupe UDC au Conseil communal pour fonder leur dissidence. Ce nouveau parti a été créé par des fidèles des membres exclus le 14 avril. En réaction, le Congrès demande leur exclusion immédiate de l'UDC Vaud et vote une motion d'ordre dans ce sens par 47 voix contre 1 et 5 abstentions.

Le 6 octobre, lors de la séance ordinaire du Congrès, les délégués ont le plaisir et le privilège d'accueillir à L'Etivaz, pour la première fois depuis son élection, Guy Parmelin, Conseiller fédéral et Chef du DDPS. Pour partager ce moment festif, un accueil populaire en collaboration avec la commune de Château-d'Oex a été organisé dès la fin d'après-midi au centre du village. La soirée a été un franc et chaleureux succès pour l'UDC. Lors du Congrès, la stratégie en vue des élections cantonales a été validée par 83 voix moins 4 abstentions et le programme politique 2017-2022 a été approuvé par 83 voix moins 1 abstention.

Stratégie adoptée par le Congrès pour l'élection au Conseil d'Etat :

- Récupérer un siège au Conseil d'Etat et par la même occasion, la majorité de droite: l'objectif principal est de récupérer un siège au Conseil d'Etat
- Former une coalition de la droite traditionnelle dès le 1er tour: 3 candidats PLR, 1 candidat UDC
- Présenter un candidat UDC à l'élection au Conseil d'Etat

Le 17 novembre, lors de sa séance ordinaire, le Comité central accepte de reconnaître deux nouvelles sections à Lausanne, une pour chaque arrondissement, et vote un préavis en vue de demander le retrait de l'affiliation du parti des deux anciennes sections UDC à Lausanne, toujours pilotées par des membres dissidents et de réformer les Statuts du parti afin de permettre aux présidents de chaque section d'arrondissement (et non pas de district) d'être représentés au Comité central.

Le 1^{er} décembre, lors de la séance ordinaire du Congrès, les délégués votent le préavis du Comité central prévoyant l'extinction de l'affiliation à l'UDC des deux anciennes sections de Lausanne à l'unanimité moins une opposition et quatre abstentions. Lors de ce même Congrès, les délégués décident de valider l'alliance de la droite traditionnelle votée le 6 octobre à L'Etivaz.

Chargés d'élire le candidat UDC pour le Conseil d'Etat, les délégués élisent leur Président, Jacques Nicolet, au 2^e tour du scrutin face aux candidatures de Pascal Dessauges, Pierre-Yves Rapaz et Julien Cuérel.

Le programme politique 2017-2022

Nommée en février 2016, une commission chargée de rédiger le programme politique 2017-2022 du parti a été constituée sous la présidence de Dylan Karlen, Vice-président du parti. Après avoir soumis le projet en consultation auprès des membres, le programme politique a été adopté par le Congrès du 6 octobre 2016 et a été publié le 1^{er} décembre 2016. Il est valable pour l'ensemble de la législature. Le programme politique fait pleinement partie du Rapport annuel 2016 de l'UDC Vaud.

Le mot de la fin du Secrétaire général

L'année 2016 a débuté de manière intensive. En effet, le 7 janvier, lors de notre Congrès ordinaire, Jacques Nicolet a été élu à la présidence du parti et Dylan Karlen a rejoint Monika Commissione-Schwab et Didier Fattebert à la vice-présidence. Puis, le 11 janvier, pas moins de 37 sections UDC ont déposé leurs listes électorales pour les élections communales du 28 février 2016. Jamais l'UDC n'avait présenté autant de listes dans notre canton. Les résultats espérés ont été au rendez-vous avec pas moins de 347 mandats obtenus par des listes UDC dans les législatifs communaux et l'obtention de 10 mandats dans les municipalités. L'élection des municipaux selon le système majoritaire continue donc de nuire à notre parti. C'est regrettable car l'expérience de nos voisins valaisans, fribourgeois ou neuchâtelois - qui élisent leurs exécutifs communaux au système proportionnel - prouve que l'UDC peut pleinement assumer ses responsabilités dans les gouvernements de villes telles que Bulle, Monthey, Sion ou La Chaux-de-Fonds. Le système vaudois favorise encore et toujours les grands vieux partis au détriment d'une juste représentation des citoyennes et des citoyens.

Désormais, l'UDC a cinq ans pour entamer une grande campagne de création de nouvelles sections locales. En effet, notre parti n'a pas pu déposer de liste dans vingt localités qui élisent pourtant leur Conseil communal au système proportionnel. C'est notamment le cas

à Penthalaz, Aubonne, St-Prex, Cossonay, Prangins, Moudon, Corcelles-près-Payerne, Vully-Les-Lacs, Bourg-en-Lavaux, Saint-Sulpice, Belmont-sur-Lausanne ou encore Saint-Légier-la-Chiésaz. Les succès futurs de notre parti ne se construiront que si ce dernier possède un ancrage local fort.

Le printemps 2016 a malheureusement également été marqué par la création d'un parti composé de membres dissidents de l'UDC ayant souhaité s'affranchir de nos règles tout en continuant à revendiquer notre ligne politique. Cette situation a lourdement sali l'image de l'UDC et ceci principalement dans le district de Lausanne. Puis, grâce à la détermination de membres volontaires, de nouvelles sections ont été créées dans le district de Lausanne, une dans chaque arrondissement. Le Comité central a admis ces nouvelles sections lors de sa séance du 17 novembre 2016 et ajourné leur entrée en vigueur au Congrès du 1^{er} décembre. Lors de cette même séance, le Comité central a profité de l'occasion pour suggérer une réforme statutaire en permettant non plus seulement aux présidents des sections de district de siéger au Comité central, mais aux présidents des sections d'arrondissements électoraux. Le 1^{er} décembre 2016, le Congrès a adoubé la création des nouvelles sections et ainsi mis un terme à cette malheureuse affaire.

Enfin, les activités du secrétariat en 2016 ont également été marquées par la rédaction du programme politique 2017-2022 de l'UDC Vaud. Cette tâche a occupé notre secrétariat de février à novembre 2016 et a nécessité de longues et précieuses recherches afin de proposer un document de qualité, cohérent par rapport à la ligne du parti suisse et à celle développée précédemment dans notre canton et cohérent dans son ensemble entre les différents chapitres. Notre secrétariat a également eu à cœur de proposer un document accessible à tous et agréable à lire.

L'année 2016 a été conclue par l'engagement d'une nouvelle collaboratrice, Mme Cosette Benoit, chargée d'épauler le secrétariat général et le candidat au Conseil d'Etat durant le premier semestre 2017.

Contact

UDC Vaud, Rue de la Louve 1, 1003 Lausanne - 021 806 32 90 - secretariat@udc-vaud.ch